



COURS PI

☆ *L'école sur-mesure* ☆

de la Maternelle au Bac, Établissement d'enseignement
privé à distance, déclaré auprès du Rectorat de Paris

**Première - Module 1 - Comprendre un régime politique :
la démocratie**

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques

v.5.1



- Guide de méthodologie**
pour appréhender notre pédagogie
- Leçons détaillées**
pour apprendre les notions en jeu
- Exemples et illustrations**
pour comprendre par soi-même
- Prolongement numérique**
pour être acteur et aller + loin
- Exercices d'application**
pour s'entraîner encore et encore
- Corrigés des exercices**
pour vérifier ses acquis

www.cours-pi.com

Paris & Montpellier



EN ROUTE VERS LE BACCALAURÉAT

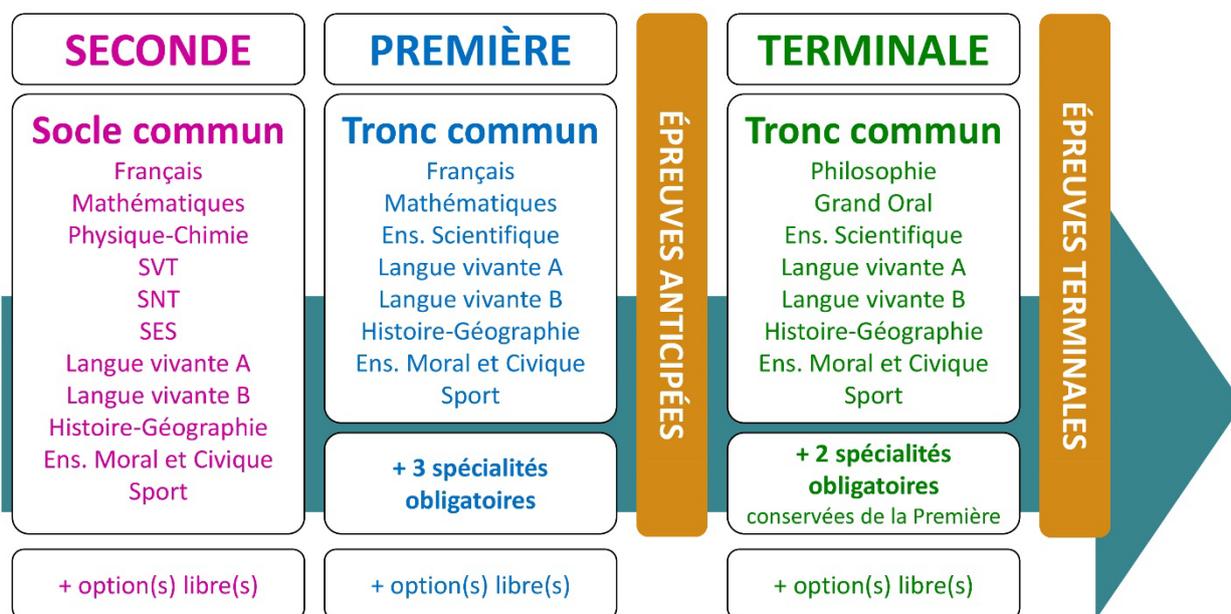
Comme vous le savez, la **réforme du Baccalauréat** est entrée en vigueur progressivement jusqu'à l'année 2021, date de délivrance des premiers diplômes de la nouvelle formule.

Dans le cadre de ce nouveau Baccalauréat, **notre Etablissement**, toujours attentif aux conséquences des réformes pour les élèves, s'est emparé de la question avec force **énergie** et **conviction** pendant plusieurs mois, animé par le souci constant de la réussite de nos lycéens dans leurs apprentissages d'une part, et par la **pérennité** de leur parcours d'autre part. Notre Etablissement a questionné la réforme, mobilisé l'ensemble de son atelier pédagogique, et déployé tout **son savoir-faire** afin de vous proposer un enseignement tourné continuellement vers **l'excellence**, ainsi qu'une scolarité tournée vers la **réussite**.

- Les **Cours Pi** s'engagent pour faire du parcours de chacun de ses élèves un **tremplin vers l'avenir**.
- Les **Cours Pi** s'engagent pour ne pas faire de ce nouveau Bac un diplôme au rabais.
- Les **Cours Pi** vous offrent **écoute** et **conseil** pour coconstruire une **scolarité sur-mesure**.

LE BAC DANS LES GRANDES LIGNES

Ce nouveau Lycée, c'est un enseignement à la carte organisé à partir d'un large tronc commun en classe de Seconde et évoluant vers un parcours des plus spécialisés année après année.



CE QUI A CHANGÉ

- Il n'y a plus de séries à proprement parler.
- Les élèves choisissent des spécialités : trois disciplines en classe de Première ; puis n'en conservent que deux en Terminale.
- Une nouvelle épreuve en fin de Terminale : le Grand Oral.
- Pour les lycéens en présentiel l'examen est un mix de contrôle continu et d'examen final laissant envisager un diplôme à plusieurs vitesses.
- Pour nos élèves, qui passeront les épreuves sur table, le Baccalauréat conserve sa valeur.

CE QUI N'A PAS CHANGÉ

- Le Bac reste un examen accessible aux candidats libres avec examen final.
- Le système actuel de mentions est maintenu.
- Les épreuves anticipées de français, écrit et oral, tout comme celle de spécialité abandonnée se dérouleront comme aujourd'hui en fin de Première.



A l'occasion de la réforme du Lycée, nos manuels ont été retravaillés dans notre atelier pédagogique pour un accompagnement optimal à la compréhension. Sur la base des programmes officiels, nous avons choisi de créer de nombreuses rubriques :

- **Suggestions de lecture** pour s'ouvrir à la découverte de livres de choix sur la matière ou le sujet
- **Réfléchissons ensemble** pour guider l'élève dans la réflexion
- **L'essentiel** pour souligner les points de cours à mémoriser au cours de l'année
- Et enfin... la rubrique **Les Clés du Bac by Cours Pi** qui vise à vous donner, et ce dès la seconde, toutes les cartes pour réussir votre examen : notions essentielles, méthodologie pas à pas, exercices types et fiches étape de résolution !

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES PREMIÈRE

Module 1 – Comprendre un régime politique : la démocratie

L'AUTEUR



Nicolas BONIN

« Ne préjuger de rien, c'est se donner la possibilité de comprendre. »

Géographe de formation, enseignant en collège puis en lycée, il s'attache à donner aux élèves des outils pour comprendre le monde qui les précède et donc celui dans lequel ils vivent, dans le but de choisir en toute conscience les citoyens qu'ils seront...

Entraîneur de football diplômé, il a un faible pour la littérature américaine du XX^{ème}, et une passion pour la musique afro-américaine (Soul, Jazz, Hip Hop).

PRÉSENTATION

Ce **cours** est divisé en chapitres, chacun comprenant :

- Le **cours**, conforme aux programmes de l'Education Nationale
- Des **exercices d'application et d'entraînement**
- Les **corrigés** de ces exercices
- Des **devoirs** soumis à correction (et **se trouvant hors manuel**). Votre professeur vous renverra le corrigé-type de chaque devoir après correction de ce dernier.

Pour une manipulation plus facile, les corrigés-types des exercices d'application et d'entraînement sont regroupés en fin de manuel.

CONSEILS À L'ÉLÈVE

Vous disposez d'un support de Cours complet : **prenez le temps** de bien le lire, de le comprendre mais surtout de l'**assimiler**. Vous disposez pour cela d'exemples donnés dans le cours et d'exercices types corrigés. Vous pouvez rester un peu plus longtemps sur une unité mais travaillez régulièrement.

LES DEVOIRS

Les devoirs constituent le moyen d'évaluer l'acquisition de **vos savoirs** (« Ai-je assimilé les notions correspondantes ? ») et de **vos savoir-faire** (« Est-ce que je sais expliquer, justifier, conclure ? »).

Placés à des endroits clés des apprentissages, ils permettent la vérification de la bonne assimilation des enseignements.

Aux *Cours Pi*, vous serez accompagnés par un **professeur selon chaque matière** tout au long de votre année d'étude. Référez-vous à votre « Carnet de Route » pour l'identifier et découvrir son parcours.

Avant de vous lancer dans un devoir, assurez-vous d'avoir **bien compris les consignes**.

Si vous repérez des difficultés lors de sa réalisation, n'hésitez pas à le mettre de côté et à revenir sur les leçons posant problème. **Le devoir n'est pas un examen**, il a pour objectif de s'assurer que, même quelques jours ou semaines après son étude, une notion est toujours comprise.

Aux Cours Pi, chaque élève travaille à son rythme, parce que chaque élève est différent et que ce mode d'enseignement permet le « sur-mesure ».

Nous vous engageons à respecter le moment indiqué pour faire les devoirs. Vous les identifierez par le bandeau suivant :



Vous pouvez maintenant
faire et envoyer le **devoir n°1**



Il est **important de tenir compte des remarques, appréciations et conseils du professeur-correcteur**. Pour cela, il est **très important d'envoyer les devoirs au fur et à mesure** et non groupés. **C'est ainsi que vous progresserez !**

Donc, dès qu'un devoir est rédigé, envoyez-le aux *Cours Pi* par le biais que vous avez choisi :

- 1) Par **soumission en ligne** via votre espace personnel sur **PoulPi**, pour un envoi **gratuit, sécurisé** et plus **rapide**.
- 2) Par **voie postale** à *Cours Pi*, 9 rue Rebuffy, 34 000 Montpellier
*Vous prendrez alors soin de joindre une **grande enveloppe libellée à vos nom et adresse**, et **affranchie au tarif en vigueur** pour qu'il vous soit retourné par votre professeur*

N.B. : *quel que soit le mode d'envoi choisi, vous veillerez à **toujours joindre l'énoncé du devoir** ; plusieurs énoncés étant disponibles pour le même devoir.*

N.B. : *si vous avez opté pour un envoi par voie postale et que vous avez à disposition un scanner, nous vous engageons à conserver une copie numérique du devoir envoyé. Les pertes de courrier par la Poste française sont très rares, mais sont toujours source de grand mécontentement pour l'élève voulant constater les fruits de son travail.*

VOTRE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Professeur des écoles, professeur de français, professeur de maths, professeur de langues : notre Direction Pédagogique est constituée de spécialistes capables de dissiper toute incompréhension.

Au-delà de cet accompagnement ponctuel, notre Etablissement a positionné ses Responsables pédagogiques comme des « super profs » capables de co-construire avec vous une scolarité sur-mesure. En somme, le Responsable pédagogique est votre premier point de contact identifié, à même de vous guider et de répondre à vos différents questionnements.

Votre Responsable pédagogique est la personne en charge du suivi de la scolarité des élèves. Il est tout naturellement votre premier référent : une question, un doute, une incompréhension ? Votre Responsable pédagogique est là pour vous écouter et vous orienter. Autant que nécessaire et sans aucun surcoût.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Du **lundi** au **vendredi** : horaires disponibles sur votre carnet de route et sur PoulPi.

QUEL
EST
SON
RÔLE ?

Orienter les parents et les élèves.

Proposer la mise en place d'un accompagnement individualisé de l'élève.

Faire évoluer les outils pédagogiques.

Encadrer et **coordonner** les différents professeurs.

VOS PROFESSEURS CORRECTEURS

Notre Etablissement a choisi de s'entourer de professeurs diplômés et expérimentés, parce qu'eux seuls ont une parfaite connaissance de ce qu'est un élève et parce qu'eux seuls maîtrisent les attendus de leur discipline. En lien direct avec votre Responsable pédagogique, ils prendront en compte les spécificités de l'élève dans leur correction. Volontairement bienveillants, leur correction sera néanmoins juste, pour mieux progresser.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Une question sur sa correction ?

- faites un mail ou téléphonez à votre correcteur et demandez-lui d'être recontacté en lui laissant **un message avec votre nom, celui de votre enfant et votre numéro.**
- autrement pour une réponse en temps réel, appelez votre Responsable pédagogique.

LE BUREAU DE LA SCOLARITÉ

Placé sous la direction d'Elena COZZANI, le Bureau de la Scolarité vous orientera et vous guidera dans vos démarches administratives. En connaissance parfaite du fonctionnement de l'Etablissement, ces référents administratifs sauront solutionner vos problématiques et, au besoin, vous rediriger vers le bon interlocuteur.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Du **lundi** au **vendredi** : horaires disponibles sur votre carnet de route et sur PoulPi.
04.67.34.03.00
scolarite@cours-pi.com



LE SOMMAIRE

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques - Module 1 - Comprendre un régime politique : la démocratie

<u>Histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques</u>	1
<u>Les objectifs et enjeux généraux</u>	1
<u>Les objectifs et enjeux du module</u>	2
<u>Introduction</u>	3
<u>Activité introductive</u>	4

CHAPITRE 1. Penser la démocratie, démocratie directe et participative... 7

OBJECTIFS

- Mettre en lumière des caractéristiques communes aux démocraties à partir d'exemples (libertés, institutions représentatives ...).

COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.
- Se documenter.
- Travailler de manière autonome.

1. Une démocratie directe mais limitée : être citoyen à Athènes au V^{ème} siècle..... 8

2. Participer ou être représenté : les hésitations au XIX^{ème} siècle en France 16

Les Clés du Bac : appréhender un sujet..... 21

CHAPITRE 2. Avancée et recul des démocraties..... 25

OBJECTIFS

- Mettre en lumière les forces et les fragilités de la démocratie au travers de ses avancées et de ses reculs dans l'Histoire.
- Analyser les dynamiques des puissances internationales.

COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.
- Se documenter.
- Travailler de manière autonome.

1. L'inquiétude de Tocqueville au XIX^{ème} siècle : de la démocratie à la tyannie ?.... 27

2. Crise et fin de la démocratie : le Chili 1970-1973..... 34

3. Les avancées démocratiques dans la péninsule ibérique (1970-1980) 43

CHAPITRE 3. L'Union européenne et la démocratie..... 51

Q OBJECTIFS

- Mettre en lumière le fonctionnement de l'Union européenne : démocratie représentative et démocratie déléguée.
- Comprendre les remises en question depuis 1992.

Q COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.
- Se documenter.
- Travailler de manière autonome.

1. Le fonctionnement de l'Union européenne	55
2. L'Union européenne face aux citoyens et aux États	62
3. Les frontières internes et externes de l'Union européenne	67
Les Clés du Bac : l'introduction dans la composition	80

ANNEXE 87



ESSAIS

- **La géopolitique** *Alexandre Defay*
- **Démocratie** *Alecos Papadatos, Annie Di Donna et Abraham Kawa*
- **Comprendre le monde** *Pascal Boniface*
- **Qu'est-ce que la géographie ?** *Jacques Scheibling*
- **Dictionnaire de la géographie** *Pierre George et Fernand Verger*
- **Dictionnaire de la géographie** *Jacques Lévy*

ATLAS

- **Le dessous des cartes : atlas géopolitique** *Jean-Christophe Victor*

DOCUMENTAIRES AUDIOVISUELS

- **Democracy** *documentaire de David Bernet*
- **Démocratie(s)** *documentaire de Henri Poulain*
- **Qu'est-ce que la Démocratie ?** *documentaire de Astra Taylor*
- **Au cœur de l'Europe** *documentaire de Sergio Ghizzardi*
- **Fuocoammare** *documentaire de Gianfranco Rosi*

SITES RESSOURCES

- **Géoconfluences** www.geoconfluences.ens-lyon.fr
- **CEVIFOP** www.sciencespo.fr/cevipof/fr
- **Toute l'Europe** www.touteurope.eu/

PRESSE ET MEDIAS

- **Le dessous des cartes** *Arte*
- **Courrier international** www.courrierinternational.com
- **Le monde diplomatique** www.monde-diplomatique.fr
- **Sciences Humaines** www.scienceshumaines.com
- **Diploweb** www.diploweb.com

PODCASTS

- **Nos géographies** *France Culture*
- **Les Enjeux internationaux** *France Culture*
- **Conflits. Revue de géopolitique**



Les disciplines d'histoire et de géographie vous ont accompagné, chaque année, lors de toute votre scolarité. Ainsi, vous êtes familiarisé avec les concepts de temps et d'espace, de chronologie et de lieu.

Cependant, une première définition de ces disciplines familières s'impose. L'Histoire s'intéresse aux hommes et aux événements dans le temps à partir de l'invention de l'écriture, environ 3000 ans avant notre ère dans ce territoire appelé Mésopotamie. En effet, avant cette date floue et symbolique, il s'agit de la préhistoire.

L'Histoire est multiple dans ses formes. Tour à tour, elle s'arrête sur des personnages, plus ou moins célèbres, des groupes sociaux, des événements particuliers. Elle peut aussi se faire culturelle, voire s'intéresser aux sensibilités. Lors de ce voyage dans l'Histoire que propose cet enseignement, nous toucherons chacune de ces histoires.

La Géographie quant à elle s'intéresse évidemment aux lieux, à l'espace. Elle ne peut cependant faire sans l'Homme. Cette discipline se propose donc d'étudier la façon dont l'Homme occupe son espace. Comment il va s'approprier son espace. Comment il va y investir des valeurs de possession, voire d'affection. Bref, la façon dont il va construire et vivre sur cet espace qu'il nommera alors territoire. Le thème sur les frontières sera notamment l'occasion de poser les bases de ces premières réflexions et sera présent dans chacun des modules abordés.

Il est temps maintenant d'aborder les deux dernières disciplines qui complètent cet enseignement de spécialité.

La Géopolitique s'intéresse aux effets de la géographie sur les relations internationales. Plus simplement, elle s'intéresse aux États et à la façon dont ces États se parlent, se combattent ou s'allient sur fond d'enjeux de puissance, d'influence ou de territoire.

Enfin, les Sciences Politiques, à une échelle plus nationale, s'intéressent à la façon dont les États s'administrent. Elle s'intéresse également à la façon dont le pouvoir s'exerce ou encore aux rapports entre les différents groupes sociaux qui cohabitent. Ce sont ces groupes sociaux qui constituent ce que l'on appelle le « corps civique ».

Pour ces deux dernières disciplines, vous verrez également que tout au long des modules, nous aborderons pour aujourd'hui et hier, de l'Antiquité à nos jours, les enjeux politiques et géopolitiques de nos sujets d'étude.

Les quatre modules de Première enseignement HGGSP vous emmèneront ainsi aux quatre coins de la planète, dans le temps et l'espace, pour une compréhension plus profonde de nos multiples héritages. Et ce dans l'objectif d'éclairer les enjeux contemporains de cette humanité, aussi mondialisée que diversifiée.

I) LES OBJECTIFS ET ENJEUX GÉNÉRAUX

Au-delà des premières considérations abordées dans l'introduction générale, la spécialité Histoire-Géographie, Géopolitique, Sciences Politiques (HGGSP) a pour ambition d'offrir à quiconque la suite des clés de lecture du monde contemporain. De nombreux concepts y seront abordés. Il vous sera demandé de les maîtriser, de les questionner, de les confronter dans le cadre d'études de documents et de compositions. Vous apprendrez ainsi, à partir d'une consigne, à produire une argumentation, fruit de réflexion.

Cet enseignement sera l'occasion de rencontrer des œuvres, des discours, des cartes. L'idée sera de vous offrir des outils méthodologiques pour savoir comment les aborder, les questionner, et ainsi éviter contre-sens et anachronisme (c'est à dire utiliser nos valeurs actuelles pour tenter de comprendre des actes passés).

Quatre modules vous seront proposés :

- *Comprendre un régime politique : la démocratie.* En partant du cadre spatio-temporel de son invention, la Grèce Antique, nous tenterons de comprendre l'évolution de ce régime qui aujourd'hui régit de nombreux États. Son étude nous permettra également d'aborder les situations où l'absence de démocratie est actée.
- *Géopolitique et tensions internationales.* La notion de puissance sera centrale dans ce thème. Comment elle s'est exercée au Moyen Age et comment elle s'exerce aujourd'hui. Quels sont les nouveaux outils de la puissance ?
- *Les enjeux de l'information, considérée aujourd'hui comme le « 4^{ème} pouvoir ».* Comment l'information, par sa production et sa diffusion, s'est développée jusqu'à l'avènement de ce que nous appelons aujourd'hui les *mass medias* ?
- *Les relations Etats-religions.* Incontournables au Moyen Age, chahutées en Occident notamment à partir du siècle des Lumières, quelle place ont pris les croyances dans l'exercice du pouvoir ? Quelles relations entretiennent aujourd'hui le politique et le religieux ici et ailleurs ?

Parmi ces quatre modules se glisseront, en guise de fil rouge, des réflexions autour d'un 5^{ème} thème, transversal et éminemment géographique et géopolitique : les frontières qui constituent au sein du programme d'HGGSP un thème à part entière.

II) LES OBJECTIFS ET ENJEUX DU MODULE

OBJECTIFS

Ce thème a un double objectif :

- Analyser le régime politique dans lequel vous vivez.
- Développer vos connaissances sur la diversité des démocraties dans le monde et sur leurs évolutions.

Les deux axes visent à vous faire saisir :

- Les différences entre démocratie directe et démocratie représentative
- Les forces et les fragilités de la démocratie au travers de ses avancées et de ses reculs dans l'histoire

ENJEUX

Durant cette année, vous serez amené à passer une épreuve en fin de première si vous choisissez d'abandonner cette spécialité.

Il existe **un seul type d'épreuve** :

- *La question problématisée.* Elle prend la forme d'une brève consigne et vous offre les axes de réflexions pour construire vos parties.

En plus d'atteindre les objectifs vus ci-dessus, le cours se propose de vous préparer au mieux à ces échéances qui vous attendent et qui participent de la note finale du baccalauréat, et donc de votre réussite à cet examen. Des exercices spécifiques vous préparerons, petit à petit, à acquérir les méthodes pour faire face à chacun de ces sujets.

III) INTRODUCTION

« Comprendre un régime politique, la démocratie »

"Le démocrate, après tout, est celui qui admet qu'un adversaire peut avoir raison, qui le laisse donc s'exprimer et qui accepte de réfléchir à ses arguments. Quand des partis ou des hommes se trouvent assez persuadés de leurs raisons pour accepter de fermer la bouche de leurs contradicteurs par la violence, alors la démocratie n'est plus. »

Camus à "Combat", Albert Camus, éd. Gallimard

« La différence entre une démocratie et une dictature, c'est qu'en démocratie tu votes avant d'obéir aux ordres, dans une dictature, tu perds pas ton temps à voter »

Charles Bukowski, *Contes de la folie ordinaire*

« La caricature est un témoin de la démocratie »

Tignous, le 4 décembre 2012 lors d'un festival à Berck-sur-Mer

Albert Camus, Charles Bukowski, Bernard Varlhac dit *Tignous*. Trois personnalités contemporaines à l'échelle de notre histoire nous offrant une vision de ce que nous pensons de la démocratie. **Albert Camus**, prix Nobel de littérature en 1957, **Charles Bukowski**, écrivain américain affilié au mouvement littéraire de la *beat generation*, **Tignous**, caricaturiste français travaillant pour Charlie Hebdo tué le 7 Janvier 2015. Tous ont écrit, éprouvé ce qu'est la démocratie. Pourtant, ils n'en ont pas la même vision.

Lorsque l'on entreprend d'aborder un tel sujet, il convient dans un premier temps de bien en comprendre les termes. La démocratie est un régime politique. Qu'est-ce qu'un régime politique ? Un *régime politique* se définit par *l'organisation des pouvoirs dans une société*. C'est à dire : qui détient le pouvoir ? D'où vient sa légitimité ?

La démocratie, régime politique inventé en Grèce Antique au tournant du VI^{ème} et V^{ème} siècle avant JC, est donc un mot d'origine grec construit à partir de *démós*, le peuple, et *cratos*, le pouvoir. De prime abord, le concept paraît simple : le pouvoir est détenu par le peuple. Ce régime s'opposerait donc aux régimes dits autoritaires dans lesquels le pouvoir est confisqué par un individu ou groupe d'individus au détriment du peuple. Cependant, la citation de Bukowski montre que ce n'est pas si simple. Et la définition d'un régime valable il y a 2500 ans n'est forcément plus la même aujourd'hui.

La démocratie est un régime politique fragile, souvent malmené, détourné. Alors quand nous parlons de démocratie aujourd'hui, de quoi parlons-nous ? Pour répondre à cette question, il est peut-être plus facile de voir ce que n'est pas une démocratie pour dessiner les contours de ce qu'elle est.

IV) ACTIVITÉ INTRODUCTIVE

L'ÉTAT DE LA DÉMOCRATIE DANS LE MONDE

Doc 1. « COREE DU NORD : Kim Jong-Un élu au Parlement avec 100% des voix »

Le dirigeant nord-coréen a été élu dimanche 9 mars au Parlement du régime qu'il dirige, comme tous les autres candidats du parti unique qui se présentaient sans adversaires avec pour les électeurs l'obligation de voter.

Comme attendu, chaque bulletin déposé par les électeurs de sa circonscription est revenu à Kim Jong-Un, tous les inscrits ont voté et tous les votes étaient exprimés.

Commandant suprême des forces armées de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), président de la Commission de défense nationale, le troisième Kim du nom est désormais député.

Son élection "est l'expression [...] du soutien absolu du peuple et de sa confiance profonde dans le dirigeant suprême Kim Jong-Un" que les Nord-Coréens tiennent "en haute estime", a commenté l'agence de presse officielle KCNA.

Source : nouvelobs.com, 10/03/14

Doc 2. Syrie : la répression des manifestations fait plusieurs dizaines de morts

Les premiers gestes du président syrien, Bachar Al-Assad, qui a levé l'état d'urgence et allégé le dispositif sécuritaire jeudi dans le pays, n'ont pas convaincu les opposants au régime, qui ont lancé sur Facebook des appels à de nouvelles manifestations, vendredi 22 avril. Ils sont plusieurs dizaines de milliers à avoir défilé dans tout le pays, jugeant insuffisantes les mesures annoncées : la levée de l'état d'urgence, qui limitait de façon drastique les libertés depuis 1963, était l'une des principales revendications des opposants au début de la contestation. Mais ils réclament désormais aussi des réformes démocratiques, la libération des détenus politiques et la fin de la mainmise des services de sécurité sur la société.

Amnesty International avait estimé que cette journée serait "un test de la sincérité du gouvernement concernant l'application des réformes". Et le test s'est révélé peu concluant : les forces de l'ordre n'ont pas hésité à tirer à balles réelles sur les manifestants pour les disperser. Selon un nouveau bilan diffusé samedi par militants des droits de l'homme, plus de quatre-vingts personnes ont été tuées à travers le pays. S'il est confirmé, il s'agirait du bilan le plus lourd en un seul jour depuis le début, il y a un mois, des manifestations contre le régime du président Bachar Al-Assad. Des dizaines de personnes ont aussi été blessées.

Source : lemonde.fr, 22/04/11

Doc 3 : L'opposant Alexei Navalny libéré de prison.



L'opposant russe Alexei Navalny a été libéré après avoir passé 15 jours en détention pour l'organisation d'une vaste manifestation anticorruption fin mars dans les rues de Moscou, interdite par les autorités.

Source : la-croix.com, Avril 2017

Pour chacun des documents, relevez les éléments qui vous semblent contraires à la démocratie. Pour classer ces éléments, aidez-vous du tableau ci-dessous.

	Liberté politique	Liberté de la presse	Liberté d'expression	Violences d'État
Doc 1				
Doc 2				
Doc 3				

	Liberté politique	Liberté de la presse	Liberté d'expression	Violences d'État
Doc 1	Un seul parti 100% des voix => pas de pluralisme politique	Agence de presse officielle. Pas de presse libre	Opposants politiques inexistants/muselés	Répression... ?
Doc 2	Existence de détenus politiques	Pas vraiment de mention mais on peut imaginer un contrôle de l'état	- Etat d'urgence qui bride un ensemble de libertés - « main-mise des services de sécurité sur la société »	La police tire à balles réelles, « des dizaines de morts »
Doc 3	Présence de corruption Emprisonnement d'un opposant en la personne de Navalny	Pas de mention dans le document	Manif interdite	Arrestation arbitraire

Par déduction, nous pouvons ainsi mettre en avant les éléments qui fondent une démocratie :

- **Pluralisme politique** : une démocratie permet la liberté politique donc la coexistence de partis politiques aux ambitions différentes.
- **La liberté de pensée et d'expression**, y compris de manifester
- L'assurance du **respect de l'intégrité physique** des individus
- La **séparation des pouvoirs**, législatif, exécutif et judiciaire, évitant ainsi les décisions arbitraires

Notre modèle de démocratie est ainsi fondé sur les libertés **individuelles** et **collectives** permettant à quiconque de voter ou de se présenter à un processus électoral. Aujourd'hui, nous pensons la démocratie comme le **respect des libertés** et de la **souveraineté du peuple** (c'est-à-dire sa capacité à décider pour lui-même) : c'est ce qu'on appelle la **démocratie libérale**.

De cette introduction, nous pouvons ainsi dégager la problématique suivante :

Élaborée au VI^{ème} siècle avant JC à Athènes, Comment pense-t-on la démocratie de l'Antiquité à nos jours ? Comment ce régime politique est-il devenu un modèle politique ?

CHAPITRE 1

PENSER LA DÉMOCRATIE : DÉMOCRATIE DIRECTE ET DÉMOCRATIE REPRESENTATIVE



Le terme démocratie, du grec ancien *dēmokratía*, combinaison de *dēmos*, « territoire », puis « peuple » (en tant qu'ensemble de tous les citoyens de la cité), et *kratein* (« commander »), désigne à l'origine un régime politique dans lequel tous les citoyens participent aux décisions politiques au moins par le vote.

Il désigne aujourd'hui tout système politique dans lequel le peuple est souverain. Par extension, la démocratie peut aussi qualifier une forme de société, la manière de se gouverner qu'adopte une organisation ou encore un système de valeurs.

Ce chapitre sera l'occasion de se poser la question : la démocratie, les démocraties, quelles caractéristiques aujourd'hui ?

OBJECTIFS

- Mettre en lumière des caractéristiques communes aux démocraties à partir d'exemples (libertés, institutions représentatives ...)

COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive
- Se documenter
- Travailler de manière autonome

Une démocratie directe mais limitée : être citoyen à Athènes au V^{ème} siècle



Le monde grec pendant les guerres médiques, 500-479 avant JC

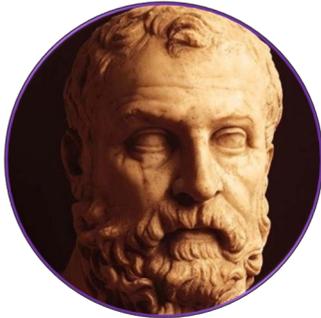
490 avant JC. La bataille de **Marathon** fait rage au Nord-Est d'Athènes. Cette bataille oppose l'immense empire Perse au monde grec dont Athènes est le chef de file. Le monde grec est à cette époque une mosaïque de cités indépendantes. Pour faire face aux appétits de conquêtes perses, ces cités grecques se sont alliées. Et elles remportent cette victoire qui trouvera sa place dans l'histoire par la course effrénée d'un messager qui rallia le champ de bataille à la ville d'Athènes pour annoncer la victoire, soit une distance de 42 kilomètres environ.

480 avant JC. Les perses n'ont pas renoncé à leurs prétentions de conquête du monde grec. Cette fois-ci, autre théâtre, autre bataille, la bataille navale de **Salamine**. Le monde grec, monde de marins, remporte à nouveau, une éclatante victoire par l'habileté de ses trières (galères de combat) et la force de ses rameurs.

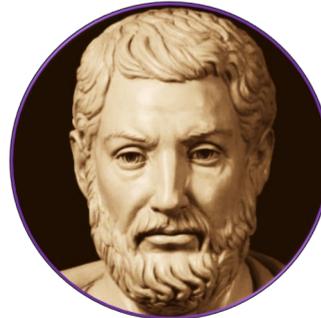
Nous pouvons trouver de nombreux points communs dans les épisodes de ces guerres dites médiques, qui opposèrent donc le vaste empire perse au monde grec. Mais, un en particulier nous intéresse dans le cadre de notre étude. **Pour chacune de ces batailles, les hoplites (soldats à pied) à Marathon et les rameurs à Salamine ont été la clé de ces victoires militaires : les citoyens, de la classe moyenne aux plus pauvres, ont sauvé les cités grecques, ont sauvé Athènes.**

Les athéniens y virent la validation d'un nouveau modèle politique lié à deux réformes principales et successives : les réformes de Solon et de Clisthène, au VI^{ème} siècle avant JC qui installèrent la démocratie comme le modèle ultime de la civilisation.

La démocratie athénienne triomphante du début du V^{ème} siècle est le fruit d'évolutions successives. Elle est dans un premier temps liée à la transformation des techniques militaires privant l'aristocratie (la classe des dirigeants) du monopole de la défense de la cité. Le combat individuel a cédé le pas à la phalange de fantassins lourdement armés, protégés par leurs boucliers. Ces hoplites, gens aisés puisqu'ils paient leur équipement, défenseurs de la patrie autant que les aristocrates, ont vraisemblablement réclamé leur part du pouvoir. Il s'agit d'un premier pas vers l'élargissement du corps citoyen contrôlant les dirigeants, donc un pas vers la démocratie.



Buste de Solon issu de la collection Farnese, aujourd'hui visible à Naples



Représentation imaginaire moderne de Clisthène

En 594 avant JC, Solon, législateur athénien répartit les habitants d'Athènes en quatre catégories selon leur richesse. Plus on est riche, plus on a de devoirs militaires, mais aussi plus de droits. Solon prend aussi des mesures révolutionnaires pour intégrer les classes les plus pauvres : il libère les paysans de leurs dettes et abolit l'esclavage pour dettes. Solon souligne ainsi la nature particulière du citoyen, homme libre qui ne peut être asservi dans sa propre cité. C'est là une nouvelle étape dans la définition du corps civique, c'est-à-dire du groupe des citoyens.

En 508 avant JC, Clisthène parachève cette évolution et fait basculer Athènes de l'époque dite archaïque à l'époque classique. Clisthène est à l'origine des institutions de l'Athènes classique. Il a réparti l'ensemble des citoyens entre dix nouvelles tribus. L'appartenance à la tribu se transmet de façon héréditaire : par la suite, quel que soit son lieu de naissance ou de résidence, un citoyen appartient à la tribu de son père. Or, les tribus sont le cadre de l'élection des 50 députés, ou bouleutes, qui préparent les lois au conseil des Cinq Cents, ou Boulè.

Enfin, bouclons la boucle : le monde grec est attaqué par les Perses à la fin du VI^{ème} siècle. Cette évolution des institutions athéniennes est éprouvée par le combat livré face à l'ogre perse. La victoire des grecs et de la démocratie n'en est que plus éclatante.

LA GÉOGRAPHIE D'ATHÈNES ET DU MONDE GREC

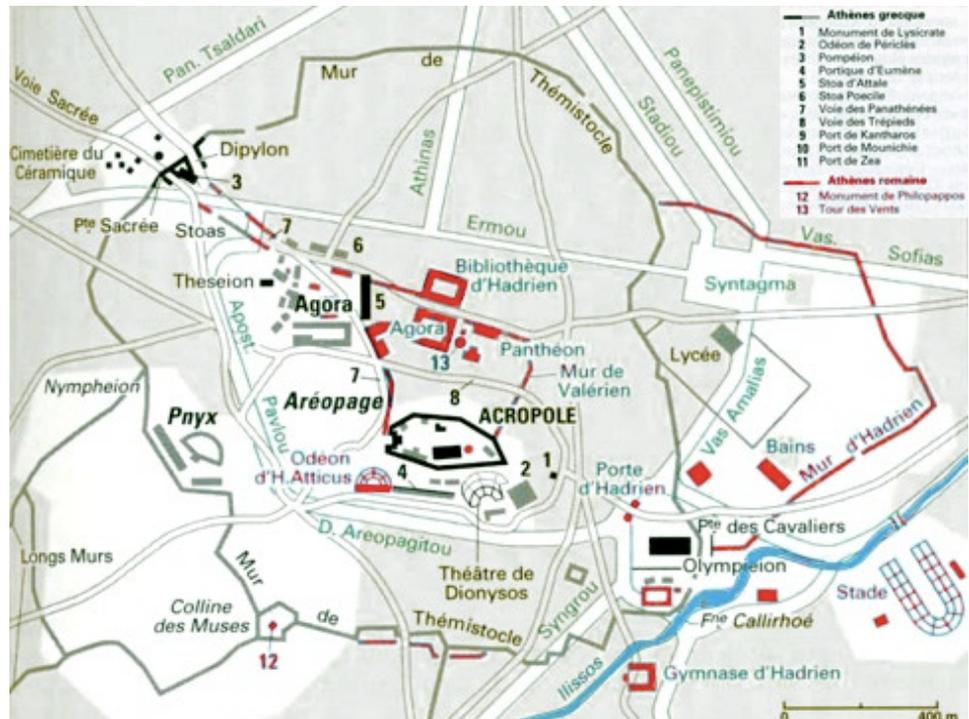
Pour comprendre le monde grec antique, ce qui est valable pour toute époque et pour tout lieu, il faut avoir une idée de sa géographie. Le monde grec est centré sur la mer Égée (1). Il est organisé en cités indépendantes. La cité d'Athènes couvre la région de l'Attique (en rose sur le 1 et 2). Une cité grecque est organisée schématiquement ainsi : un ensemble urbain, sa campagne environnante parsemée de petits villages et le plus souvent un port. Celui d'Athènes s'appelle le Pirée. La ville d'Athènes (3), avec l'Acropole (cette grande colline rocailleuse surmontée du Parthénon, entre autres) au centre, est dotée d'une agora (là où se situent les marchés et boutiques, et où l'on parle traditionnellement de politique entre citoyens), de temples divers, et de lieux institutionnels de la démocratie : l'ecclésiastion sur la Pnyx, l'aréopage, etc.



1 Le monde grec centré sur la mer Égée



2 L'Attique, la région d'Athènes



3 La ville d'Athènes antique

La citoyenneté selon Aristote (philosophe athénien, 384-322)

« La cité, en effet, c'est une collectivité de citoyens ; il faut donc examiner qui doit être appelé citoyen et ce qu'est un citoyen. La notion de citoyen prête souvent à contestation car on n'est pas d'accord pour considérer comme citoyen le même individu selon le système politique. Il faut laisser de côté ceux qui reçoivent cette dénomination de quelque autre manière qu'en démocratie. Le citoyen n'est pas citoyen du seul fait qu'il réside quelque part (le métèque et l'esclave ont comme lui le droit de résider) ; ne sont pas citoyens non plus ceux qui ont le seul droit d'intenter un procès en justice puisque ce droit appartient aussi dans beaucoup d'endroits aux métèques qui ont un patron*. Le citoyen au sens strict, aucun caractère ne le définit mieux que la participation et l'exercice du pouvoir de juge et de magistrat. (...) Dès lors, posons le principe que sont citoyens ceux qui participent ainsi au pouvoir. »

* patron = citoyen protecteur d'un étranger au sein de la cité.

D'après Aristote, *Politique*, III, IV^{ème} siècle avant notre ère, collection les Belles Lettres.

A partir du document ci-dessus, expliquez simplement le rôle du citoyen selon Aristote.

Le citoyen est celui qui a la possibilité d'exercer les fonctions de juge et de magistrat. Il participe ainsi à l'exercice du pouvoir.

Aujourd'hui, le terme de magistrat renvoie à l'institution judiciaire. Durant l'antiquité, autour du bassin méditerranéen, le magistrat est celui qui est investi de fonction politique. Il convient de noter que le terme de « politique » trouve ses racines dans le terme grec « polis », c'est-à-dire la « cité », soit une communauté de citoyens libres et autonomes.

L'exercice du pouvoir politique est inséparable de ces lieux de pouvoir. L'écoute du document ci-dessous a pour objectif de vous emmener à l'Ecclésia, assemblée des citoyens d'Athènes, siégeant sur la colline de la Pnyx. Et de vous dessiner les contours de la vie politique athénienne et de l'ambiance qui y régnait.



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

Ecoutez ce document audio, et plus précisément débutez l'écoute à 17min10 jusqu'à 20 minutes puis sur l'ambiance de l'assemblée de 28min10 à 33 minutes. Répondez aux questions en page suivante.



LA FABRIQUE DE L'HISTOIRE

Histoire des assemblées (1/4) : Athènes

A retrouver en écoute sur le site de France Culture

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-l-histoire/histoire-des-assemblees-1-naissance-dune-assemblee-athenes>

1. Combien de citoyens peuvent se rendre au maximum à l'Assemblée ?

.....

.....

2. En quoi la composition de l'Assemblée change-t-elle en 403 ?

.....

.....

3. Qui étaient les orateurs ?

.....

.....

4. Quel élément permet de les contrôler ?

.....

.....

5) Par quoi commence la séance ?

.....

.....

1. Tout le monde peut s'y rendre en tant que citoyen mais dans les faits seuls 6 000 à 8 000 peuvent venir sur 40 000.
2. Les Athéniens mettent en place le **misthos**, une indemnité journalière qui permet aux plus pauvres de participer à l'Assemblée.
3. Ceux qui avaient eu de l'éducation, qui savaient prendre la parole.
4. Si leurs lois s'avèrent défavorables au peuple, les orateurs peuvent être traînés devant les tribunaux. Pour aller plus loin : les pauvres peuvent aussi contrôler l'orateur par le biais du **torubos**, c'est-à-dire le chahut dans l'assemblée. Ils peuvent conspuer l'orateur jusqu'à ce qu'il quitte la scène.
5. D'abord des sacrifices puis des décrets ratifiés à main levée par le peuple. Le religieux n'est pas séparé de la vie civique à Athènes.

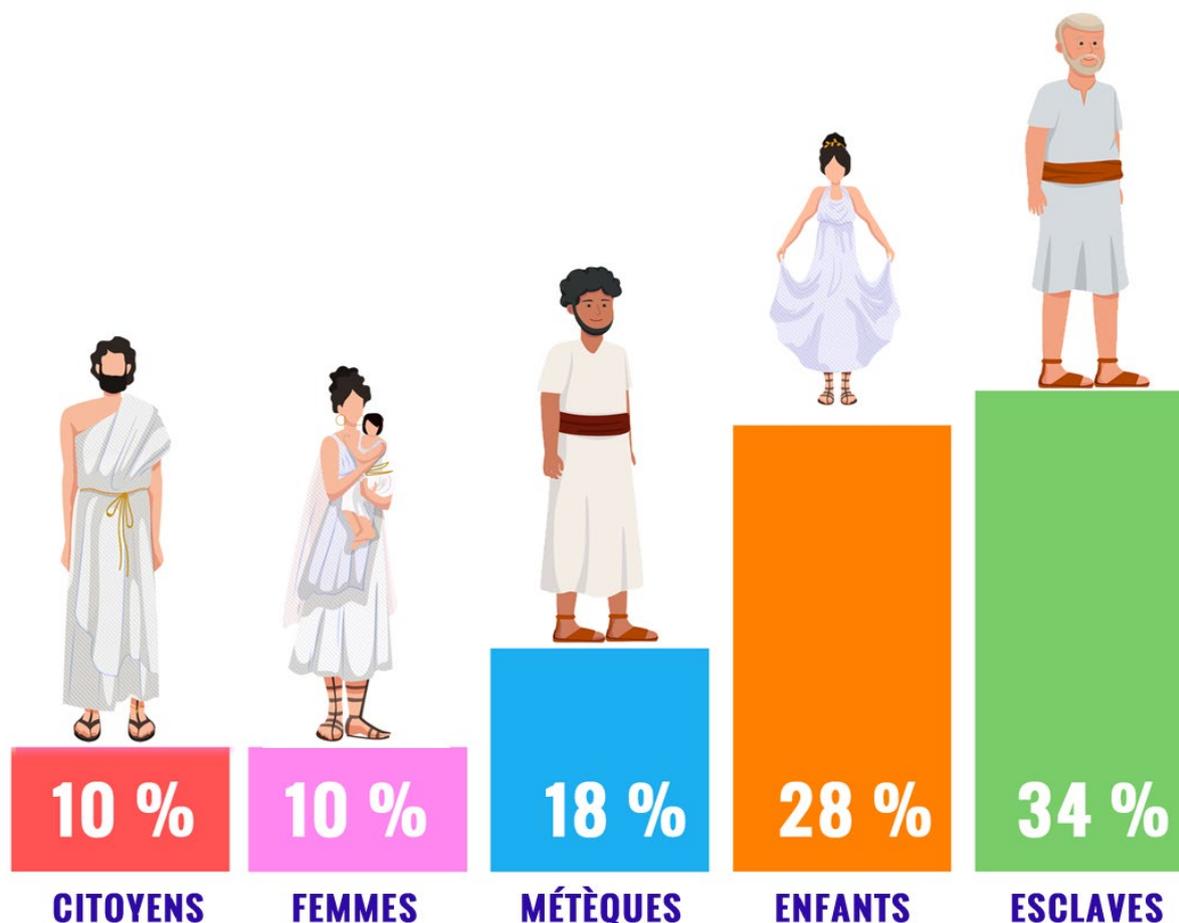
L'une des innovations de la démocratie athénienne est que le peuple contrôle les magistrats. Cela ne signifie pas que tous les citoyens, des plus pauvres aux plus aisés, participent au fonctionnement des institutions mais le corps civique dans son ensemble constitue une force politique prépondérante.

Les citoyens siégeant régulièrement à l'Ecclésia, s'ils ne montent pas tous à la tribune, s'ils ne disposent pas tous de talents d'orateur, peuvent, par le **torubos**, jouer un rôle politique. Évidemment, **chacun vote à main levée**, et l'**ostracisme** constitue l'arme principale contre ceux qui seraient suspectés de vouloir concentrer les pouvoirs.

Cette organisation politique ne se limite pas cependant à l'Ecclésia et à ses débats. **D'autres institutions participent de la vie de cette démocratie**. Ces institutions gèrent les destinées, non seulement des 40 000 citoyens, mais d'une population de 300 000 habitants.

LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE : L'ORGANISATION POLITIQUE DE LA CITÉ

Au V^{ème} et IV^{ème} siècle après JC, on estime la population athénienne à 300 000 habitants environ. Parmi ces 300 000 habitants, on compte environ 70 000 femmes et enfants, 40 000 métèques, 100 000 à 150 000 esclaves et 40 000 citoyens, soit 10% de la population.



Les femmes sont considérées comme d'éternelles mineures. Pour autant, elles ont un rôle civique par leur participation au culte (notamment lors des grandes Panathénées, ces grandes fêtes, tous les 4 ans, en l'honneur d'Athéna). Elles transmettent également la citoyenneté à leur enfant.

Les métèques sont des étrangers libres. Souvent eux-mêmes issus du monde grec, citoyens d'autres cités, ils sont le plus souvent artisans ou commerçants. Ils paient une taxe de résidence, le *metoikon*.

L'esclavagisme est au cœur du modèle économique de la cité grecque, ce qui explique le grand nombre d'esclaves.

Les citoyens le sont par la naissance. En 451, la réforme de **Périclès, stratège sans discontinuer durant 14 ans**, instaure le fait que ne deviennent citoyens que les seuls garçons nés d'un père et d'une mère athéniens. Le corps civique athénien (l'ensemble des citoyens) est divisé en 10 tribus. Tous les ans sont tirés au sort 50 bouleutes, ceux qui siègeront à la **Boulè**, le conseil des 500. La Boulè se charge de préparer les lois.

L'**ecclésia**, vue auparavant, est l'assemblée des citoyens. Elle se charge de voter les lois, le budget de la cité, de décider pour la guerre ou la paix. En 403, afin de permettre au plus grand nombre de participer, chaque citoyen venant siéger touche le **misthos**, une indemnité financière. Cette assemblée vote également l'ostracisme, mesure judiciaire censée éloigner toute personne soupçonnée de confisquer le pouvoir aux citoyens.

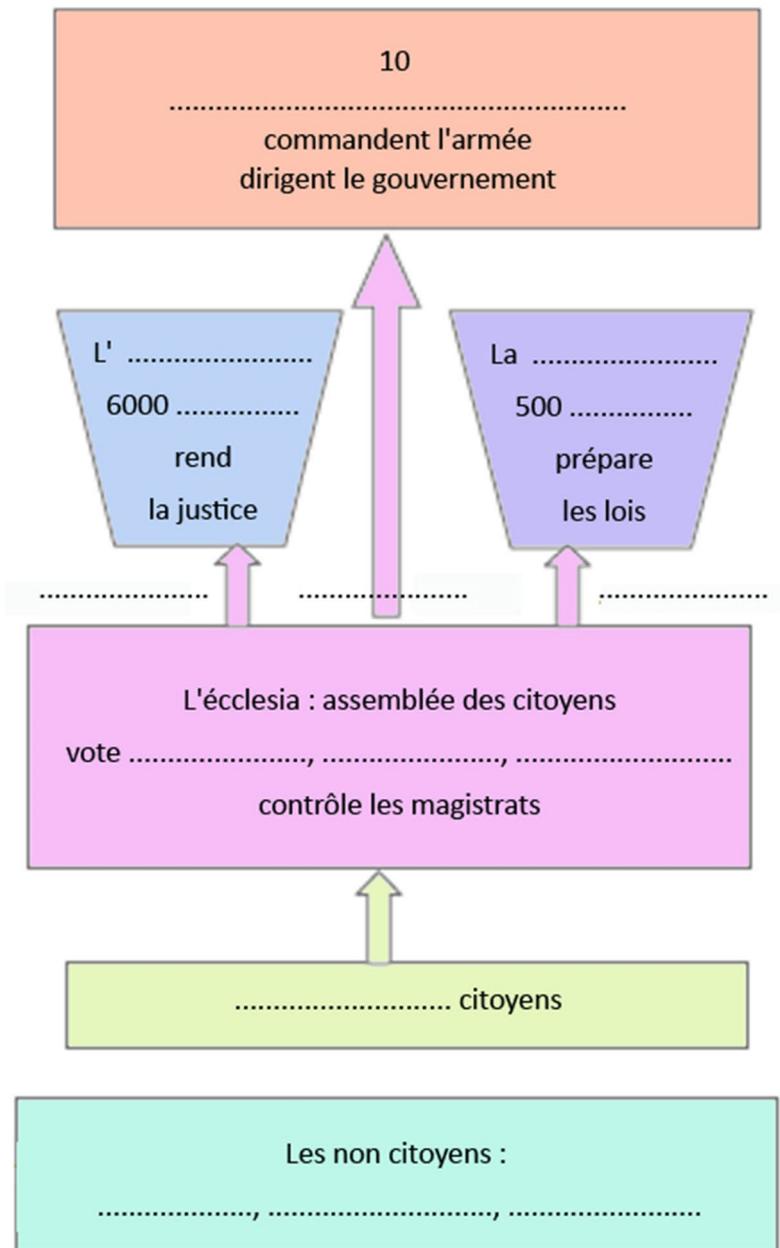
Parmi cette assemblée sont également tirés au sort les membres du tribunal populaire qu'est l'**Héliée**.

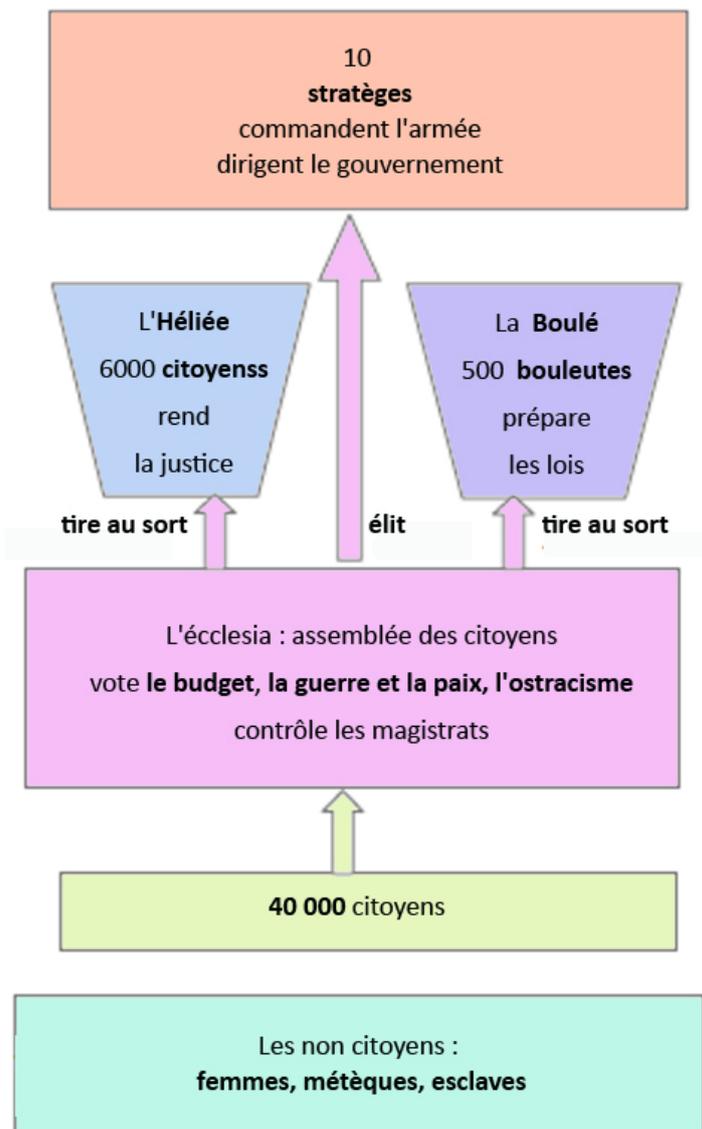
Mais les personnages centraux de la démocratie athénienne sont les **stratèges**, au nombre de 10, élus chaque année. Ils font appliquer les lois et dirigent l'armée.



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

A l'aide des informations que vous avez vues en page précédente, remplissez l'organigramme ci-dessous.





POUR ALLER PLUS LOIN

CONCORDANCE DES TEMPS de Jean-Noël Jeannenet

« Périclès démocrate, vraiment ? »

Périclès, dès son temps, est apparu pour certains comme l'incarnation de la démocratie, et pour d'autres comme celui qui l'en a dépossédé. Le portrait le plus négatif l'a longtemps emporté, on l'a largement oublié, jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle au moins.

A retrouver sur franceculture.fr

www.franceculture.fr/emissions/concordance-des-temps/pericles-democrate-vraiment



Vous rencontrerez ce logo tout au long du cours. Il fait référence à une recherche particulière sur le thème qui vient d'être traité. Vous trouverez l'ensemble des recherches à effectuer dans un tableau en fin de manuel.

Cette définition de la démocratie ne nous conviendrait plus aujourd'hui : les penseurs des Lumières, la Révolution et différentes expériences au 19e siècle en France ont construit cette nouvelle définition. C'est ce que nous allons voir dans une seconde partie.



DÉMOCRATIE DIRECTE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Participer ou être représenté : les hésitations au XIX^{ème} siècle en France

490 avant JC. La bataille de Marathon fait rage au Nord-Est d'Athènes. Cette bataille oppose l'immense empire Perse au monde grec dont Athènes est le chef de file. Le monde grec est à cette époque une mosaïque de cités indépendantes. Pour faire face aux appétits de conquêtes perses, ces cités grecques se sont alliées. Et elles remportent cette victoire qui trouvera sa place dans l'histoire par la course effrénée d'un messager qui rallia le champ de bataille à la ville d'Athènes pour annoncer la victoire, soit une distance de 42 kilomètres environ.

480 avant JC. Les perses n'ont pas renoncé à leurs prétentions de conquête du monde grec. Cette fois-ci, autre théâtre, autre bataille, la bataille navale de Salamine. Le monde grec, monde de marins, remporte à nouveau, une éclatante victoire par l'habileté de ses trières (galères de combat) et la force de ses rameurs.

Nous pouvons trouver de nombreux points communs dans les épisodes de ces guerres dites médiques, qui opposèrent donc le vaste empire perse au monde grec. Mais, un en particulier nous intéresse dans le cadre de notre étude. Pour chacune de ces batailles, les hoplites (soldats à pied) à Marathon et les rameurs à Salamine ont été la clé de ces victoires militaires : les citoyens, de la classe moyenne aux plus pauvres, ont sauvé les cités grecques, ont sauvé Athènes.

[La liberté] c'est pour chacun le droit de n'être soumis qu'aux lois, de ne pouvoir être ni arrêté, ni détenu, ni mis à mort, ni maltraité d'aucune manière, par l'effet de la volonté arbitraire d'un ou de plusieurs individus. C'est pour chacun le droit de dire son opinion, de choisir son industrie et de l'exercer ; de disposer de sa propriété, d'en abuser même ; d'aller, de venir, sans en obtenir la permission, et sans rendre compte de ses motifs ou de ses démarches. C'est, pour chacun, le droit de se réunir à d'autres individus, soit pour conférer sur ses intérêts, soit pour professer le culte que lui et ses associés préfèrent, soit simplement pour remplir ses jours ou ses heures d'une manière plus conforme à ses inclinations, à ses fantaisies

Benjamin Constant, *De la Liberté des anciens comparée à celle des Modernes* (1819)

Aujourd'hui, lorsque vous entendez parler de libéralisme, il y a fort à parier que vous êtes à portée d'oreille d'une discussion économique, et que les mots qui suivent sont ceux de libre-échange, de marché ou de loi de l'offre et de la demande. Mais avant d'être une doctrine économique, le libéralisme est une doctrine de philosophie politique, dont l'anglais John Locke et le français Montesquieu sont les pères. Le libéralisme veut assurer la liberté de l'homme en société afin de rendre possible son épanouissement moral et spirituel.

Dans cet extrait écrit par Benjamin Constant nous pouvons relever nombre de types de libertés : la liberté d'opinion, de réunion et de circulation. On peut citer aussi la sécurité qui est le droit nécessaire à l'exercice de toute liberté. Il la définit en creux par cette proposition : « de ne pouvoir être ni arrêté, ni détenu, ni mis à mort, ni maltraité », en tout cas de manière injuste (« par l'effet de la volonté arbitraire d'un ou plusieurs individus »). Cela en fait un défenseur des libertés individuelles : on parle de penseur libéral. Il cite aussi le droit de propriété : c'est un modéré qui souhaite garder en grande partie la société comme elle est. L'extrait ci-dessous en est le témoin.



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

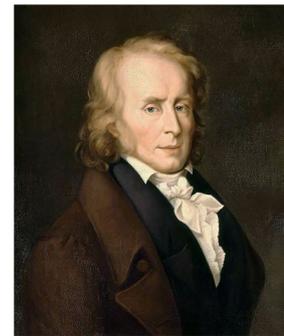
La question des droits politiques chez les libéraux.

Lisez attentivement ces différents documents et répondez aux questions associées.

Doc 1. La légitimité du vote chez Constant

Il n'existe au monde que deux pouvoirs, l'un illégitime, c'est la force ; l'autre légitime, c'est la volonté générale. Mais en même temps que l'on reconnaît les droits de cette volonté, c'est-à-dire la souveraineté du peuple, il est nécessaire [...] d'en déterminer l'étendue. [...] La souveraineté du peuple n'est pas illimitée [...]. Ceux que l'indigence retient dans une éternelle dépendance qu'elle condamne à des travaux journaliers, ne sont ni plus éclairés que les enfants sur les affaires publiques, ni plus intéressés que les étrangers à la prospérité nationale. Il faut donc une condition de plus que la naissance et l'âge [pour exercer les droits politiques]. Cette condition c'est le loisir indispensable à l'acquisition des lumières, à la rectitude du jugement. La propriété seule assure ce loisir : la propriété seule rend les hommes capables de l'exercice des droits politiques.

Benjamin Constant, *Principes d'économie politique*, 1815



Portrait de Benjamin Constant par Lina Vallier
A voir au Château de Versailles

1. Quel est le seul pouvoir légitime à gouverner selon Constant ?

.....
.....

2. Quels sont ceux que Constant pense incapables d'exercer des fonctions politiques ? Justifiez en citant le texte.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. Qui doit pouvoir participer au pouvoir politique selon Constant ?

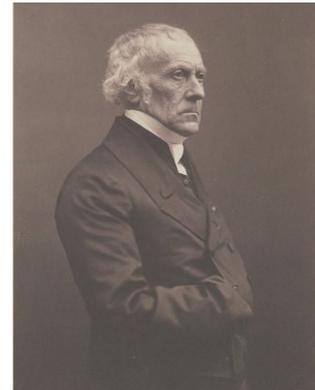
.....
.....

Doc 2. La question des droits politiques chez Guizot

Guizot est ministre sous la monarchie de Juillet. Il fait adopter une loi qui rend obligatoire l'entretien d'une école primaire par commune. Historien et homme politique, libéral, c'est l'un des hommes forts de la monarchie de Juillet.

C'est là la perfection de notre gouvernement, que les droits politiques, limités [...] à ceux qui sont capables de les exercer peuvent s'étendre à mesure que la capacité s'étend. Et telle est en même temps l'admirable vertu de notre gouvernement qu'il provoque sans cesse l'extension de cette capacité, qu'il va semant de tous les côtés les lumières politiques, en sorte qu'au moment même où il assigne une limite aux droits politiques, à ce moment il travaille à déplacer cette limite, à l'étendre, à la reculer et à élever la nation entière.

François Guizot, *discours à la chambre des députés*, 5 Mai 1837



Portrait photographique de François Guizot, par Nadar
A voir à la BNF ou sur son site bnf.fr

4. Dans quelle mesure les droits politiques peuvent-ils s'étendre selon François Guizot ?

.....

.....

5. Quelles mesures sont prises pour étendre ces droits politiques ?

.....

.....

6. Quel est l'objectif politique ultime de Guizot ?

.....

.....

1. le seul pouvoir légitime est celui de la volonté générale.
2. Ceux qui ne peuvent exercer de droit politique sont les plus pauvres, ceux qui n'ont donc pas d'éducation. « Ceux que l'indigence retient dans une éternelle dépendance qu'elle condamne à des travaux journaliers, ne sont ni plus éclairés que les enfants sur les affaires publiques, ni plus intéressés que les étrangers à la prospérité nationale ».
3. « la propriété seule rend les hommes capables de l'exercice des droits politiques »
4. Les droits politiques peuvent s'étendre à condition que les citoyens acquièrent les capacités de les exercer.
5. Chaque commune est dans l'obligation de construire et d'entretenir une école primaire.
6. Le but ultime est l'éducation de chaque citoyen.



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

Synthèse

Maintenant montrez qu'en les personnes de Constant et de Guizot, nous avons affaire à deux penseurs libéraux mais que Guizot a une vision progressiste se rapprochant des valeurs de notre démocratie actuelle.

Area with horizontal dashed lines for writing.

A partir de 1815, s'il y a bien le retour de la monarchie, celle-ci n'est pas identique à celle d'avant la Révolution. Il s'agit d'une monarchie constitutionnelle. C'est à dire qu'elle est dotée d'une constitution, d'un texte qui fixe les règles des institutions exerçant le pouvoir. Et parmi ces institutions, le parlement, doté du pouvoir législatif, est central dans l'exercice de ce pouvoir. Constant et Guizot, en qualité de députés, siègent dans ce parlement et œuvrent à l'avancée des idées libérales dans le royaume. Nous disposons d'un extrait d'une œuvre de Constant, Principes d'économie politique et d'un extrait d'un discours de Guizot à la chambre des députés.

Dans chacun de ces textes transpirent les idées libérales. Pour Constant, il va de soi que la légitimité du pouvoir trouve sa source dans la « volonté générale ». Elle n'est plus liée à une volonté divine. Chaque citoyen doit pouvoir être libre d'exercer des fonctions politiques. De même pour Guizot. Constant et Guizot se retrouvent également sur l'idée que ce pouvoir, si important, ne peut être aux mains du peuple entier. En effet, certains, les moins éclairés, ceux qui n'ont pas de temps pour penser, réfléchir, pour qui le quotidien se résume à simplement survivre, ne peuvent exercer ce droit.

Pour Constant, ce fait est établi, voire naturel. Guizot en propose une autre vision. Pour celui-ci, le « gouvernement » a ceci de miraculeux qu'il a les capacités de mettre en place les conditions de semer « de tous les côtés les lumières politiques ». Il a vocation « à élever la nation entière » pour que chaque citoyen puisse s'emparer de ses droits politiques. Pour ce faire, il fait passer une loi qui oblige chaque commune à entretenir une école primaire. Nous ne sommes pas encore en 1881-1882 au moment des lois Ferry, mais l'instruction obligatoire et gratuite est en marche.

La Restauration de la monarchie, si elle constitue une sorte de retour en arrière pour les révolutionnaires, n'en est en fait pas un. Les députés du XIX^{ème} siècle, même s'ils n'ont pas vraiment conscience, ont préparé l'avènement d'une République qui aura pour devise : « liberté, égalité, fraternité ».



L'œil du correcteur

Si votre réponse ne ressemble pas à notre corrigé dans sa structure, c'est normal. L'étude de documents ou la composition sont extrêmement codifiées. Nous allons maintenant décrypter le corrigé ci-dessus pour vous en expliquer les rouages.

Lors de vos futurs devoirs, vous serez amené à tenter de reproduire cette technique d'argumentation qui trouve aussi son intérêt dans le fait qu'elle permet l'expression d'une réflexion à partir d'un sujet donné.

Dans ce cas, il s'agit d'une étude de documents. Vous pouvez aisément voir que notre travail se décline en plusieurs parties, chacune séparée d'un saut de ligne et débutant par un alinéa. Il est composé d'une introduction, d'un développement (ici en deux parties) et d'une conclusion.

L'introduction débute par une phrase d'accroche. Celle-ci doit être percutante. Pour la synthèse, nous avons choisi d'énoncer une idée forte, le fait que la Restauration est quelque part une fausse idée. Certes la monarchie renaît en 1815, le roi qui prend le pouvoir n'est autre que le frère de Louis XVI qui s'est retrouvé diminué de sa tête, mais cette monarchie n'est plus la même. Ensuite, vous devez poser le cadre spatio-temporel. Ici, en expliquant le fonctionnement des institutions en introduction, nous posons le cadre d'un XIX^{ème} siècle français politique qui dispose d'un parlement. Enfin, nous présentons rapidement les documents à notre disposition. Théoriquement, nous devrions également énoncer une problématique et une annonce de plan mais nous verrons cela plus tard.

Ensuite, vient le développement. La consigne est claire et porte en elle les deux parties qu'il faut dégager pour répondre à la question : Constant et Guizot, penseurs libéraux d'abord, Guizot plus progressiste dans ses actes ensuite. La 1^{ère} partie consiste donc à mettre en avant le libéralisme des deux députés, la seconde porte surtout sur Guizot et son projet de loi sur les écoles dans les communes. Chacune des parties comporte des citations des textes entre guillemets : c'est une étude de documents, il faut les exploiter.

Enfin, la conclusion. Elle consiste à résumer rapidement votre développement et répond théoriquement à la problématique. Ici, pas de problématique mais ma conclusion répond à la consigne puisqu'elle termine sur l'idée principale : Guizot, par sa volonté d'apporter la lumière au peuple, porte en lui l'idée que dans nos sociétés, l'égalité en droits à la naissance est une valeur cardinale.



APPRÉHENDER UN SUJET

Appréhender un sujet n'est pas chose aisée. Le contexte d'un examen est souvent anxiogène, comme chaque acte se concluant nécessairement par une réussite ou un échec.

Pour autant, ce stress, s'il est vu très souvent, et parfois à juste titre, comme négatif peut aussi être transformé en moteur de réussite. **Ce qui est vu comme difficulté peut être considéré comme un challenge.**

Lors de l'examen du baccalauréat, vous êtes seul face à votre copie et devez relever ce challenge dans un temps imparti.

L'objectif de cette première clé du bac est de vous donner les outils à activer pour permettre de bien aborder un sujet donné.

En guise de préambule : **soyez assuré que vous en savez plus que vous ne le pensez.** Le stress peut en effet vous donner l'impression que vous ne savez plus rien, que vous avez tout oublié, une impression de trou noir. Mais que ce soit en fin de première, ou en fin de terminale, vous aurez vu de nombreux thèmes, rencontré de nombreux concepts, vu de nombreux exemples, accumulé des connaissances prenant la forme de dates, de personnages, d'événements. Il est tout à fait normal que vous ne puissiez pas, en l'espace de quelques secondes ou minutes, vous souvenir de tout parfaitement, et clairement.

Donc premier conseil après ce préambule, lorsque vous recevez un sujet : **ne paniquez pas.** Si celui-ci ne vous convient pas de prime abord, soufflez, respirez, prenez le temps de le lire tranquillement. Plusieurs fois. Et si ce sujet vous convient, faites la même chose... En effet, lorsque l'on est inspiré d'emblée, l'adrénaline vous pousse à très vite vous mettre à écrire au risque de vous faire oublier des choses importantes. **Donc, dans tous les cas, vous devez prendre le temps de prendre la mesure du sujet.**

Les conseils qui suivent, ensuite, n'engagent que nous. Ils sont le fruit d'expériences multiples de passages d'examens (conclus positivement ou non d'ailleurs...) et malheureusement, il n'y a pas une recette qui fonctionne. Nous sommes là pour vous accompagner au mieux, mais c'est vous, au final, qui êtes maître de vos choix. Cela peut faire peur, mais c'est mieux ainsi, vous ne trouvez pas ?

Concrètement, lorsque vous recevez votre sujet, prenez le temps de le lire. Puis écrivez le au brouillon. Repérez les termes qui vous semblent importants. Prenez le temps de définir ces mots, à l'écrit sur votre brouillon. Sur le sujet concernant Guizot et Constant, les mots à définir sont : « penseurs libéraux », « progressiste », « démocratie ».

Une fois ces mots définis, convoquez les autres mots-clés ou concepts que vous utiliserez dans vos copies. C'est le moment de faire le tri dans vos connaissances. Et c'est à ce moment-là que vous comprendrez :

1. **Que vous en savez plus que ce que vous ne le supposiez au départ.**
2. **Que vous avez accumulé un nombre bien plus important de connaissances que ce que vous allez utiliser pour réussir cet examen. Ce qui a, nous le concédons, un côté assez frustrant.**
3. **Que le problème ne va pas être le manque de connaissances, mais de faire le tri dans vos connaissances pour éviter de faire du hors-sujet.**

Pour éviter le hors-sujet, qui est fortement pénalisé par les correcteurs, vous devez donc **borner le cadre socio-spatial de votre travail**. Ici, nous parlons des penseurs libéraux du XIX^{ème} siècle. Et plus précisément, entre la restauration de 1815 et le début de la III^{ème} République, donc En France. Constant et Guizot sont des députés mais ont essentiellement pratiqué leur activité politique sous la monarchie. Ainsi, il faut éviter de parler de la République ou de la Révolution. Ici, le cadre socio-spatial est donc : **la France de 1815 à 1870 environ**.

A ce stade, votre brouillon est théoriquement bien écrit/raturé/travaillé et vous devez avoir les idées plus claires qu'au début. Et vous devez aussi avoir à l'idée ce que veulent ceux qui ont élaboré ce sujet.

Les sujets ne tombent pas du ciel et ne sont pas faits sans réflexion. Lorsque nous, professeurs et futurs correcteurs, élaborons un sujet, nous cherchons à vous faire dissenter autour de thèmes bien précis. Pour ce sujet, mon objectif était de vous faire comprendre que ce XIX^{ème} siècle n'est certes pas à proprement parlé majoritairement républicain et démocrate. Mais il porte en lui l'affirmation de cette idéologie libérale qui va instiller dans les esprits français que la souveraineté doit émaner du peuple. L'objectif d'une société démocrate et républicaine est de permettre à chacun de s'élever à hauteur des droits civiques et politiques afin que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice. Ici : Constant représente l'idéologie libérale. Guizot représente l'idéologie libérale et la volonté de l'étendre au plus grand nombre par le développement des écoles.

Vous verrez qu'au fur et à mesure de vos travaux, vous arriverez de mieux en mieux, et de plus en plus vite, à voir ce que le concepteur du sujet a derrière la tête. Cela peut vous sembler pour l'instant impossible, mais c'est aussi l'objectif que nous nous fixons en tant qu'enseignants. Nous sommes ambitieux pour vous, soyez-le, vous aussi.

Cette synthèse autour de Guizot et Constant nous a permis de faire une première approche, vous expliquant quoi faire, lors de la réception d'un sujet.



POUR ALLER PLUS LOIN

LE DISCOURS DE FRANÇOIS GUIZOT

François Guizot n'était pas un démocrate. C'était un partisan d'une monarchie constitutionnelle, ennemi d'une démocratie universelle et d'un suffrage direct. Dans le discours que nous vous proposons, si vous voulez approfondir, il s'exprime sur la Révolution de 1830 et sur les causes des troubles français.

A retrouver sur le site de l'Assemblée nationale

www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/francois-guizot-29-decembre-1830

Souvenez-vous. Au temps des athéniens, cette idée d'égalité en droits à la naissance n'avait pas de sens. Elle commence, des siècles plus tard, à émerger à ce moment-là. Aujourd'hui, dans nos sociétés, nous verrions cette inégalité à la naissance comme totalement injuste. Les vérités d'hier ne sont pas celles d'aujourd'hui. Là réside la difficulté, pour les sociétés contemporaines, de comprendre les sociétés d'hier. Là, réside la difficulté lorsque vous faites de l'histoire.

Cette première partie se proposait de réfléchir à deux types de démocraties : la **démocratie directe**, illustrée par la démocratie athénienne, et la **démocratie représentative** dans laquelle une assemblée élue, composée de députés, constituant donc un parlement, exercerait le pouvoir délégué par les électeurs.

La question du nombre est évidemment primordiale. Il est compliqué d'envisager que plusieurs millions d'individus qui décident de faire société participent également et directement à l'exercice du pouvoir. La démocratie athénienne, au plus fort 40 000 citoyens, était une démocratie directe même si évidemment, les dix stratèges en étaient les têtes de proue. Il est plus compliqué d'envisager une démocratie directe dans nos sociétés.

Alors, c'est la démocratie représentative qui prendrait le relais. Les libéraux du XIX^{ème} siècle envisagèrent différentes solutions, nous l'avons vu avec Constant et Guizot : la mise en place d'un suffrage censitaire, la volonté d'élever à la dignité politique, par l'éducation, le plus grand nombre de citoyens...

Le XIX^{ème} siècle fut terriblement heurté, vous le verrez ou vous l'avez vu dans le programme d'histoire du tronc commun de 1^{ère}. **Les changements de régime sont nombreux et la France oscille, tâtonne, entre monarchie, empire et démocratie.** Et les inquiétudes vis-à-vis du meilleur système politique à adopter sont nombreuses.

Alexis de Tocqueville, par sa pensée, illustre ces espoirs et appréhensions.



Vous pouvez maintenant
faire et envoyer le **devoir n°1**

